

REPUBLICQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT
DU JURA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 19 septembre 2024

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 septembre

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

13 septembre 2024

et qu'elle a été faite le

13 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jérôme FASSET.

Présents : **Courfontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD
Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET
Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony FALCONNET, M. Alain GOUNAND
Etrepigny : M. Laurent CHENU
Evans : M. François GRESSET, M. Emmanuel BARBERET
Fraisans : M. Sébastien HENGY, Mme Anne-Marie LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON
La Barre : M. Philippe GIMBERT
Gendrey : M. Gilbert TSCHAIINE
La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT
Louvatange : M. Jérôme FASSET
Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE
Mutigny : M. Eric DRUOT
Offlanges : M. Jean-Claude THABARD
Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE
Ougney : M. Cédric IVANES
Our : M. Segundo ALFONSO
Pagney : M. Michel GANET
Plumont : M. Christophe PERRET
Ranchot : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT
Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA
Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE
Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT
Saligney : M. Gilbert LAVRY
Sermange : M. Michel BENESSIANO
Serre les Moulrières : M. Claude TERON
Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS
Thervay : M. Stéphane ECARNOT
Vitreux : M. Alain GOMOT

Supplés : **Rouffange** : M. Jean-Yves BOILLON

Absents excusés : **Brans** : M. Michael PERES
Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER, Mme Nathalie HONORIO
Fraisans : M. Hubert BACOT
Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS
Monteplain : M. Luc BEJEAN
Orchamps : M. Nicolas JOLY, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle BOUCARD

Secrétaire de séance : Mme Isabelle GUILLOT**Procurations de vote** :

Mandants : M. Nicolas JOLY (Orchamps), M. Olivier DEMANDRE (Orchamps)

Mandataires : M. Régis CHOPIN (Orchamps), Mme Lucette NAEGELLEN (Orchamps)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h05 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 38**Absents supplés** : 1**Absents excusés** : 9

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°**DCC2024_09_187****Objet** :

Projet culturel avec l'association la Carotte dans le dispositif régional idylle 2025

PROJET CULTUREL AVEC L'ASSOCIATION LA CAROTTE REGIONAL IDYLLE 2025

Idylle est un dispositif d'aide de la Région BFC pour accompagner l'organisation de manifestations culturelles dans les territoires ruraux. Un dispositif tripartite entre la Région, la Communauté de Communes et la Cie La Carotte pour développer un projet culturel de territoire.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de Communes Jura Nord souhaite, à nouveau, s'engager sur ce projet Idylle pour l'année 2025.

Le budget de ce projet est le suivant :

DEPENSE	RECETTE
38 000 €	Région : 28 000 €
TOTAL : 38 000 €	TOTAL : 38 000 €
<i>Autofinancement : 10 000 €</i>	

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Valide le principe d'engagement de la Communauté de Communes au projet Idylle pour l'année 2025 ;**
- **Accepte d'inscrire la dépense de ce projet au Budget principal de l'exercice 2025 et d'engager la dépense correspondante au Budget principal de l'exercice 2025 ;**
- **Autorise le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;**
- **Autorise Monsieur le Président à solliciter les aides auprès des financeurs ;**
- **Autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0